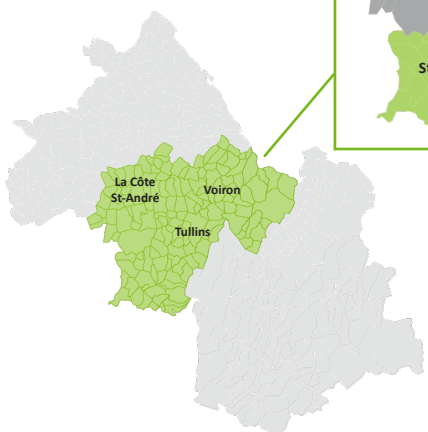
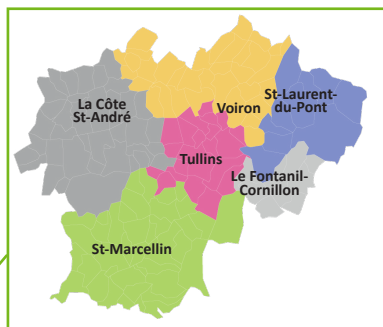


Secteur EMPSA Pôle Voironnais



HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 9h à 17h



CENTRE HOSPITALIER ALPES-ISÈRE

EMPSA

3 rue de la Gare - 38120 Saint-Égrève

Tél. : 04 76 56 43 91

empsa@ch-alpes-isere.fr

www.ch-alpes-isere.fr

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE

Direction de la communication | Septembre 2025



Équipe Mobile de Psychiatrie du Sujet Âgé

EMPSA



Une structure de
soins



Une équipe
pluri-professionnelle



Au service du
patient



Centre Hospitalier Alpes-Isère
EMPSA

3 rue de la Gare

38120 Saint-Egrève

Tél. : 04 76 56 43 91

empsa@ch-alpes-isere.fr

www.ch-alpes-isere.fr

EMPSA

Équipe pluri-professionnelle

- > Médecin gériatro-psychiatre
- > Cadre de santé
- > Infirmiers
- > Psychologue
- > Secrétaire



POUR QUI ?

L'équipe intervient auprès des personnes âgées :

- ▶ À partir de 70 ans
- ▶ Présentant des troubles d'allure psychiatriques
- ▶ Résidant à domicile ou en structure médico-sociale
- ▶ Sans suivi psychiatrique, où le cas échéant, avec l'accord du médecin spécialiste

Pourquoi

- ▶ **Évaluer et diagnostiquer les troubles psychiatriques** du sujet âgé.
- ▶ **Donner un avis thérapeutique** et des préconisations de soins.
- ▶ **Conseiller l'orientation dans les dispositifs de soins auprès des partenaires.**
- ▶ **Être un lieu ressource, de conseil et de formation auprès des professionnels** intervenant dans des situations relevant de la psychiatrie du sujet âgé.

**L'ÉQUIPE N'INTERVIENT PAS EN
URGENCE, NE FAIT PAS DE SUIVI AU
LONG COURS, NI DE PRESCRIPTIONS
DIRECTES**

Qui peut contacter l'EMPSA ?

L'équipe intervient **après accord du médecin traitant** et en dehors de l'urgence à la demande de tout professionnel de santé.

Des renseignements médicaux sont nécessaires (antécédents, traitement actuels, biologie, imagerie, anamnèse, statut cognitif...).

SOLLICITER L'EMPSA

- ▶ **Sur Monsisra** : rechercher « Équipe Mobile de Psychiatrie du Sujet Âgé ». Document accessible en ligne.
- ▶ **À défaut, une fiche de demande d'intervention** peut être transmise après contact par mail à : empsa@ch-alpes-isere.fr.

Après concertation, il pourra être proposé :

- ▶ Une visite à domicile ou en structure
- ▶ Un bilan dans les locaux de l'EMPSA
- ▶ Éventuellement une ré-orientation vers un service plus adapté à la prise en charge
- ▶ Télémédecine : Téléconsultation, Téléeexpertise, Téléstaff, Téléformation aux EHPAD